



Enlèvement de ma voiture par mon huissier de justice

Par **julien**, le **13/01/2012** à **15:37**

Bonjour,rnvoila,maintenant 1 ans voir + que je rembourse ma dette chez mon huissier,mais quand je peux plus payer,somme restant de 500€,elle m'enlève ma voiture Mégane 2003 quand même,je me pose des question si elle profite pas des ces droit car ma dette n'arrête pas de monter en € et en plus de payer la garde de ma voiture qui je pense est de mêche avec mon huissier.c'est pas juste de profite des gents merci pour votre réponse

Par **pat76**, le **13/01/2012** à **15:51**

BonjourrrnrnAllez voir le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez et expliquez lui votre situation.rnrnNe perdez pas de temps à y aller.

Par **Marion2**, le **13/01/2012** à **17:17**

Bonjour,rnrnA priori, vous ne respectez pas l'échéancier qui a été établi, l'huissier "ne profite pas de ses droits".rnC'est vous qui êtes en tort.